



Union Nationale des Combattants des Landes

Le Combattant

Combattants
De toutes les Générations
Unis comme au Front

Landais

Publication semestrielle
2ème semestre 2025
N° commission paritaire 0228A7737

**Congrès de l'Union Nationale des Combattants des Landes
Le 25 octobre 2025 à BISCARROSSE**



Bulletin semestriel de liaison
Et de documentation

de l'UNC des Landes

☉ **Directeur de la publication**

Jacques PAQUEREAU,
président de l'UNC

☉ **Responsable rédaction :**

Jean-Paul Cridelauze

☉ **Photos :**

Sections UNC, M.S., RG

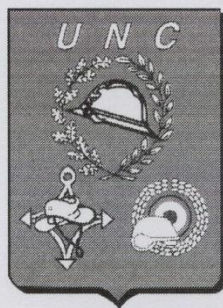
☉ **Siège social :**

29 Rue Aygue Rouye, 40100 Dax
Tél : 05 58 74 08 29
Fax : 05 58 90 87 91
<http://www.unc-landes.fr>
e-mail : unc.landés@wanadoo.fr

☉ **Imprimerie :**

Dax Barrouillet Imprimerie,
40180 Narrosse
Tél 05.58.58.20.30

Commission paritaire des publications
et agences de presse
n° 0228A7737



Union Nationale des Combattants des Landes

Le Combattant
Landais

LE LAC DE LUC - MAYSONNAVE

Restaurant - Pizzeria et traiteur

Salle de 300 personnes pour repas de mariage, communion, repas de famille
Réception de cars pour repas et petit déjeuner à l'année

40350 POUILLON (entre Dax et Orthez)
05 58 98 20 97

LILLO-FLEURI

Artisan Fleuriste

136, place de la Liberté - 40350 Pouillon

Commandez au 05 58 89 49 97 et réglez par **CB** à distance

Editorial



Au seuil de cette nouvelle année, je vous adresse, ainsi qu'à vos familles, tous mes vœux de bonheur et de réussite pour tout ce que vous entreprendrez en 2026. Cependant, au-delà de ces vœux formels, je vous souhaite surtout, à vous tous mes vénérables anciens, une très bonne santé car à notre âge elle constitue notre bien le plus précieux, et sans elle rien n'est vraiment possible.

Comme vous avez pu le constater en 2025 à travers les réseaux sociaux et les différents médias, le bateau France traverse une zone de grandes turbulences. Son capitaine n'a plus de compas et son navire, ballotté au gré des vagues, cherche désespérément le bon cap pour pouvoir se mettre à l'abri et ainsi éviter le naufrage. Or, face à cette situation préoccupante et pour préserver l'avenir de notre pays, l'esprit de concorde devrait s'imposer à nous tous et la culture du compromis devrait s'ériger en dogme. Malheureusement, au sein de l'arc républicain, c'est l'affrontement brutal des différentes formations politiques qui prédomine. Nous sommes devenus autistes, et si au nom de l'intérêt général nous ne faisons pas preuve d'une grande lucidité et d'une détermination sans faille, c'est le peuple français, tout entier, qui sombrera dans les abysses insondables de la démagogie de l'irresponsabilité voire de la bêtise.

Depuis 1973 nos dirigeants n'ont pas été capables de voter un budget à l'équilibre, et au fil des ans, les déficits budgétaires se sont stratifiés pour atteindre, aujourd'hui, la somme vertigineuse de 3400 milliards d'euros (une paille ! me direz-vous). Pour autant, sommes nous mieux administrés, notre éducation nationale est-elle plus performante, notre outil de défense est-il en capacité de faire face à une guerre de haute intensité comme celle qui oppose depuis 3 ans l'Ukraine à la Russie. Bref, autant de questions qui doivent nous interpeller si nous avons encore un minimum de lucidité et de conscience. Enfin pour conclure sur ce sujet très délicat, je rappellerai que quelles que soient nos convictions ou notre orientation politique, nous avons en commun une obligation : celle de maintenir une solidarité intergénérationnelle afin de ne pas laisser à nos enfants, petits enfants et arrière petits enfants, le soin de payer, seuls, le lourd fardeau de la dette.

Comme beaucoup d'entre nous nés après la guerre, j'appartiens à la génération des «Baby boomers». Or, contrairement aux idées reçues et malheureusement trop souvent véhiculées, nous n'avons pas été, comme on le prétend, une « génération privilégiée », même si nous avons connu la période des trente glorieuses. Pour nous, la recherche d'un emploi n'était pas forcément plus facile qu'aujourd'hui car, à l'époque, il y avait également des exigences professionnelles à satisfaire. Dans les entreprises les 35 heures n'existaient pas et dans la majorité des sociétés il était fréquent de faire 40 voire 45 heures par semaine. S'agissant enfin de l'accès à la propriété, si nous n'avons pas reçu d'héritage (ce qui était majoritairement le cas), l'achat d'un bien immobilier n'était souvent possible qu'à partir de l'âge de 50 ans et, là encore, au prix de grands sacrifices. Alors oui, mes amis, si beaucoup d'entre nous bénéficient de nos jours d'une retraite que l'on peut qualifier de correcte, sachez qu'elle a été acquise au prix d'immenses efforts, qu'elle ne fait pas de nous de riches citoyens, que nous n'avons pas à culpabiliser et qu'au final, quoi qu'on en pense, nous contribuons largement à l'effort national.

Jacques PAQUEREAU

INTERMARCHÉ
SAS ALMARY

705 Boulevard des Sports - 40350 POUILLON
Tél. 05 58 98 34 82
Siret 380 310 821 00026

GARAGE LALANNE

390 avenue de la liberté
40350 POUILLON
Tél : 05 58 98 21 59
email : garagelalanne@orange.fr
siren : 804 974 020 00013

L'UNC des Landes accueille son nouveau secrétaire départemental



un peu de recul. Aussi, nous lui souhaitons le meilleur dans la poursuite d'une retraite bien méritée.

Son remplaçant, **Raoul DEFLY**, n'est pas inconnu du président départemental. En effet, l'intéressé qui réside sur la commune de MESSANGES, est également membre de l'UNC de VIEUX BOUCAU où il a adhéré en qualité de « soldat de France ». Bien que n'ayant effectué que son service national, Raoul n'en reste pas moins viscéralement attaché au monde combattant et à la perpétuation du devoir de mémoire, et pour cause : son grand père qui était membre de la résistance française (avec le grade de Capitaine) est mort en déportation en Allemagne. Cette situation tragique qui a, sans nul doute marqué son esprit de jeune adolescent, lui a fait prendre conscience de l'importance des sacrifices consentis par tous ces combattants de l'ombre, afin que nous puissions, de nos jours, vivre dans une France démocratique et apaisée. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre équipe départementale où, nous en sommes certains, il s'impliquera comme son prédécesseur.

Jacques PAQUEREAU

SEIGNOSSE

Monsieur Eugène BOUET décoré de la Légion d'honneur



C'est dans le salon d'honneur de la mairie de Seignosse que s'est déroulée une cérémonie empreinte d'émotion et de solennité : l'Union Nationale des Anciens Combattants de Seignosse a décoré Monsieur Eugène BOUET de la Légion d'honneur.

Cette décoration lui a été remise avec solennité par le Général SORIANO, entouré des anciens combattants, de ses amis, de son épouse et de sa famille.

Réquisitionné par l'armée américaine en 1942 comme pilote de char, Monsieur BOUET s'est illustré au cours de la Seconde Guerre mondiale. Il a notamment participé à la terrible

bataille de Monte Cassino, puis au débarquement de Provence. Avec ses frères d'armes, il a ensuite remonté la vallée du Rhône jusqu'en Allemagne. Blessé au combat, il n'a pas hésité à reprendre le front dès que possible. Il a également pris part à la libération de la poche de Royan.

Par cet acte de reconnaissance, c'est toute une nation qui rend hommage à un homme dont le parcours incarne l'honneur, le dévouement et le patriotisme.

Association de POMAREZ



Le 1^{er} mai 2024, Jean-Louis MARTINEZ retraité militaire de 69 ans, partait de Colmar dans le Grand-Est pour un périple de près de 5000 kms à pied. Avec son sac à dos de 20 kg pour unique compagnon de voyage, il a voulu faire sortir de l'ombre nos camarades touchés dans leur chair ou ayant subi un choc post-traumatique.

Son but : Traverser la France à travers ses 12 régions pour sensibiliser à la cause des blessés de la Nation et apporter un soutien aux frères d'armes, qu'ils soient militaires, de loi ou de feu par le biais de la médiatisation. Une étape de 25 à 30 kms par jour quelque soit le temps, et un hébergement prévu chaque soir chez l'habitant. Une page identifiée « Des kilomètres pour apaiser leurs maux » a été

créée sur les réseaux sociaux pour l'occasion, afin de relayer son périple et trouver l'hébergeur du soir. Une cagnotte « Leetchi » a été ouverte afin de récupérer des fonds au profit des blessés.

Le portail Face book aura été renseigné chaque jour jusqu'à son arrivée le 3 novembre à Roquefort la Bédoule dans les Bouches du Rhône, son lieu de résidence. Lors de la traversée des Landes, il a été interviewé sur France Bleu Gascogne le lundi 16 septembre. Il s'est exprimé sur le manque de reconnaissance envers nos blessés, physiques et surtout post-traumatique.

Le 27 du même mois, le Président de l'UNC de Pomarez a fait le déplacement à Montauban où Jean-Louis faisait étape. Reçu pour l'occasion par le Chef de Corps du 17^{ème} Régiment du Génie Parachutiste, il a présenté son action à l'ensemble des troupes, avant d'assister au lever des couleurs. Un chèque de 150 € au nom de l'UNC de Pomarez lui a été remis, avant de l'accompagner sur l'étape qui le conduisait de Montauban à Castelnau-Montratiér. Le Président des Sous-Officiers du 17 ainsi que quelques Sapeurs étaient présents sur le parcours.



Le portail « Des kms pour apaiser leurs maux » est toujours actif sur la page Face book. Vous pouvez toujours la « visiter » pour suivre l'ensemble de son parcours. Dans le cas où la cagnotte était toujours ouverte, toute contribution sera un petit plus pour nos blessés.

Patrick MEILLAN

CASTETS : le centenaire du monument aux morts

En ce 11 novembre 2024, bien plus de Castésiennes et de Castésiens que d'habitude, se sont retrouvés autour d'un monument centenaire, récemment restauré, à l'identique de celui inauguré, « par une délicieuse journée d'automne », le 23 novembre 1924.

Entourant la jeune landaise coulée dans le bronze, Harmonie et Batterie Fanfare, Pompiers, enfants et professeurs de l'école Jean d' ANSE, Adhérents de l'Union Nationale des Combattants de CASTETS, Représentant de la brigade de Gendarmerie, Élus de la commune et ainsi que Familles du village et des environs, ont assisté à l'inauguration des différents panneaux, réalisés par l'Union Nationale des Combattants de CASTETS et retraçant le sacrifice des 56 morts pour la France, le Président, Jean-Marie DUCASSE, a retracé oralement et succinctement, l'histoire de ce monument.



Le 11 novembre 1918, et alors que les canons se sont tus, la France sort de la Première Guerre mondiale, endeuillée, jusque dans les plus petits villages. La question, de savoir comment rendre hommage à tous les morts, qui s'était posée tout au long du conflit, ressurgit avec force en 1918. Et c'est seulement le 25 octobre 1919, que le parlement vote une loi, dite consacrée « à la commémoration et à la glorification des Morts pour la France ». Cette loi préconise, je cite, des registres, contenant le nom des morts, à déposer au Panthéon, un monument national, des subventions accordées par l'État aux communes pour édifier des monuments aux morts, et enfin, une cérémonie, le 1^{er} ou le 2 novembre, consacrée dans chaque commune, à la mémoire et à la glorification des héros

Morts pour la Patrie. Cependant, cette loi n'est que partiellement appliquée. En effet, si en 1920, un Soldat Inconnu est transféré à l'Arc de Triomphe, les subventions données aux communes, ne couvrent que seulement 5 à 25 % des frais de construction, et la Toussaint et la fête des Morts sont préférées, au 11 novembre, car incarnant davantage le deuil. Insuffisamment dotées financièrement, les communes ont recours aux dons de leurs villageois, par l'intermédiaire des souscriptions. A CASTETS, pour le monument, le terrain est cédé par Mlle REMAZEILLE, et les dons des habitants, rapportent 23 481 Francs sur les 30 000 Francs nécessaires.

Quant à la date de la commémoration des morts, les associations d'Anciens Combattants dont l'Union Nationale des Combattants, la plus importante, fondée au lendemain de la guerre, par CLEMENCEAU et l'ancien aumônier des tranchées, le père BROTTIER, se distinguent, en préférant organiser, sans considération pour la loi d'octobre 1919, leurs propres manifestations, non-officielles, à la date du 11 novembre, puisqu'à leurs yeux, seule cette date, est digne de commémorer le sacrifice des combattants. Mais, le Parlement, accroché aux cérémonies de la Toussaint et des Morts, se met dans la situation extrêmement inconfortable, de devoir célébrer l'Armistice, sans les 7 millions d'Anciens Combattants et leurs familles. Le résultat est immédiat, avec la loi du 24 octobre 1922, le 11 novembre est reconnu, comme une « date sacrée, s'il en fut ». Devant le déferlement des monuments en voie de création, et marqués par une certaine banalité, en utilisant, pour la partie statuaire, des moulages commerciaux, certes, pour des raisons financières, mais surtout pour des raisons de commodité, grâce à l'existence de stocks permanents, de délai de livraison rapide et d'effet de mode, le ministère de l'Intérieur décide, par la circulaire du 20 mai 1920, de la mise en place, de commissions artistiques départementales, chargées de l'examen des projets de construction.

Dans ce cadre, les conseils municipaux lancent des souscriptions, et des concours régionaux, pour choisir des artistes. A CASTETS en mai 1923, la commission pour l'érection du Monument aux Morts, choisit, parmi les nombreux projets arrivés à la Mairie, l'œuvre d'Edouard CAZEAUX, œuvre et ainsi que sa place, qui seront classés monument historique, le 21 octobre 2014. A CASTETS, l'élaboration de la liste des 56 morts, entraîne bien des dissensions et des marques d'animosité, durant les différentes réunions du Conseil Municipal de l'époque, qui finalement vote, je cite « des inscriptions faites par année de guerre, par date de décès et comportant le nom et un seul prénom ».

En complément du centenaire du monument, l'Union Nationale des Combattants de CASTETS a réalisé une exposition, dans le hall de la Médiathèque du village, où sur des panneaux, les habitants ont pu découvrir un complet historique du monument, la vie militaire, au destin tragique, des 56 Morts pour la France et les principaux combats, des unités dans lesquelles ils étaient incorporés. Les recherches, parfois longues et laborieuses, ont été menées par Jean-Louis SERVISSOLLE, le Secrétaire, concernant les États Civils, Jean-Pierre SCARAMOUCHE, membre du Conseil d'Administration, concernant les Régiments et leurs principaux combats et Jean-Marie DUCASSE, le Président, concernant les extraits de Livrets Militaires et la mise en forme de l'Exposition. L'analyse de ces recherches montre que la typologie des inscrits sur le monument, nous donne des indications fortes intéressantes. En effet, tous les morts sont des hommes, pas tous nés à CASTETS, mais habitant le village, au moment de leur mobilisation. Le prénom est le prénom usuel, qui par tradition ici, n'est pas celui ou ceux de l'État Civil. La liste est faite, en fonction de l'arrivée des actes de décès à la Mairie. Et si les 14 incorporés, tout au long de la guerre, ont un âge moyen de 22 ans, avec 20 ans pour le plus jeune, les 36 autres, rappelés, ont un âge moyen de 32 ans, avec 44 ans pour le plus ancien. De plus, 6 sont

militaires de carrière, ou engagés pour la durée de la guerre. Enfin, quant aux causes des décès, 6 sont morts des suites de maladies (souvent pulmonaires), contractées au front, 11 sont morts des suites de leurs blessures, 17 sont portés disparus, dont 2 dans le naufrage des bateaux dans lesquels ils étaient transportés ou membre de l'équipage, et enfin, les 22 autres, sont tués au combat.

En conclusion, ce 11 novembre 2024 est un mémorable jour, avec une cérémonie du centenaire du monument dédié aux soldats castésiens morts pour la France, et avec l'inauguration d'un monument restauré et ainsi que sa place, grâce aux différentes actions de la municipalité. De plus, toute et tout un chacun, et jusqu'à la fin de la semaine, a pu découvrir dans l'allée de l'exposition du centenaire, l'historique de la construction du monument, la dramatique vie militaire des 56 noms, gravés dans la pierre rose de Bidarray, les campagnes des régiments dans lesquels ont servi les soldats, et le tragique destin des deux navires, dans chacun desquels, un soldat Castésien a péri en mer. Et surtout, toute et tout un chacun, peut désormais s'attarder, devant la fresque de la place, et admirer encore et encore, « cette landaise, tenant une brassée de coquelicots, qui songe, accolée à une stèle, ornée de croix et de casques de poilus, à ceux, que nos yeux ne verront plus ».

Jean-Marie DUCASSE

Forum des associations : l'UNC de NARROSSE-CANDRESSE

À la rencontre du public

Ce dimanche 31 août, la commune de NARROSSE a accueilli son traditionnel forum des associations. Parmi les nombreux stands installés, celui de l'Union Nationale des Combattants (UNC) Narrosse-Candresse a particulièrement attiré l'attention grâce à sa présentation atypique et dynamique.

L'équipe locale de l'UNC avait choisi de mettre en lumière les grandes missions de l'association :



- **Rassembler** tous ceux et celles qui partagent l'attachement au monde combattant et aux valeurs de solidarité, sans distinction d'opinion, de race ou de religion.
- **Agir** pour la défense des intérêts des anciens combattants tout en exprimant un soutien aux plus fragiles.
- **Perpétuer** le souvenir des soldats morts pour la France.
- **Contribuer** au travail de mémoire et à la transmission des valeurs civiques auprès des jeunes générations.
- **Nourrir** l'esprit de défense par le témoignage et le soutien aux forces armées, de police et de secours.

Les bénévoles du stand, reconnaissables à leur chemisette blanche frappée du logo UNC sur la

manche droite et aux barrettes de décorations portées par les militaires actifs et retraités, affichaient une belle prestance. Leur enthousiasme et leur esprit de camaraderie ont marqué les visiteurs.

La journée fut fructueuse : **quatre nouvelles adhésions** sont venues renforcer les rangs de l'UNC Narrosse-Candresse, qui compte désormais 95 membres. Une section à l'image de sa diversité, où le plus jeune adhérent, âgé de seulement 24 ans, porte fièrement le drapeau, tandis que le doyen, ancien combattant, toujours présent et engagé, vient de souffler ses 101 bougies.

Au-delà des inscriptions, ce forum a permis à l'UNC de mieux se faire connaître auprès d'un large public et de montrer le visage d'une équipe **jeune, soudée, enthousiaste et tournée vers l'avenir**, fidèle à l'esprit de solidarité et de mémoire qui l'anime.

Jean Claude LORREYTE

Association de LABRIT - Hommage à Marc GLEYZE (dit Fernand)

La plaque en mémoire du Caporal-chef Marc GLEYZE « mort pour la France » en Indochine apposée sur le monument aux morts de la commune de LABRIT était détruite. A la demande du Président de l'UNC locale, la municipalité l'a fait refaire et elle a été dévoilée, en présence de la famille, lors de la cérémonie du 8 mai. A cette occasion, son parcours de vie a été retracé.

Marc GLEYZE est né le 20 mars 1922 à CACHEN. Il arrive à SEN en 1925 où, à l'issue de sa scolarité, il travaille avec ses parents. En novembre 1941, il s'engage pour 4 ans au 21^{ème} RIC à TOULON puis, En mai 1942, il rejoint le 6^{ème} Régiment de tirailleurs sénégalais à CASABLANCA en passant par l'Algérie. Ensuite, il part pour DAKAR où il est nommé 1^{ère} classe. De retour à CASABLANCA en avril 1943 il



embarque le 18 du même mois sur le paquebot « Sidi bel Abbes » dans un convoi de 42 navires à destination d'ORAN en Algérie. Le 20 avril, le paquebot est torpillé à 6h55 au large d'ORAN par « le u-boot n°565 ». Touché par deux torpilles, il s'enfonce par l'avant et une énorme explosion le coupe en deux et le coule. Il transportait :

- 1287 personnes dont 907 tirailleurs du 4^{ème} Régiment de Tirailleurs Sénégalais ;
- 30 tonnes de munitions et 500 tonnes d'huile d'arachide.

Cette catastrophe navale fera 834 morts et 453 survivants blessés ou brûlés. Marc fait partie des 245 survivants du 4^{ème} RTS. Il est récupéré et débarque en Algérie le 20 avril. Gravement blessé, il est cité à l'ordre de la division avec attribution de la croix de guerre avec étoile d'argent. Nommé caporal en janvier 1944, il devient chef de pièce mortier dans l'artillerie et est nommé caporal-chef au mois de juillet.

Le 30 août 1944, quatre jours après la libération de TOULON, il débarque en Provence. Le 9 septembre, il est muté au 6^{ème} RTS dans le cadre du « blanchiment » des troupes avec le FFI à la place des 15 000 tirailleurs africains. Muté en novembre 1944 au 6^{ème} RIC, il participe avec son régiment à la réduction des poches ennemies dans le Doubs. Le 23 novembre 1944, en qualité de chef de pièce de mortier 60, il contribue à repousser une importante attaque ennemie en Alsace. Pour son comportement lors de cette attaque, il est cité à l'ordre du régiment avec attribution de la croix de guerre avec étoile de bronze. Le 21 janvier 1945, après la liquidation de la poche de COLMAR, Il entre en Allemagne.

De retour en France, le 3 octobre 1945, il est désigné, une semaine plus tard, pour être affecté en Cochinchine où il arrive le 4 novembre 1945. Le 6 février 1946, il écrit à ses parents une lettre dont voici un extrait. « *Mon cher papa, ma chère maman, je n'ai pas de nouvelles depuis 15 jours, c'est long. Je suis dans une petite ville, et, pour la première fois, je m'y trouve bien. Je donnerai gros pour rester ici le temps que durera mon séjour. Nous sommes très bien logés, une nourriture excellente, le marché très achalandé tous les matins, le café, le coiffeur, quoi de plus ? La situation est très calme ces temps-ci, d'ailleurs les troubles sont terminés en Cochinchine..... Je vous espère en bonne santé, quant à moi je suis très bien portant.....Je termine mes chers papa et maman en vous embrassant bien tendrement. Fernand* » Cette lettre n'arrivera à SEN que 13 jours après son décès, car 15 jours après l'avoir écrite, il décède des suites de ses blessures après un accident. Le caporal-chef Marc GLEYZE du 6^{ème} RIC matricule 1057 est reconnu mort pour la France, le 21 février 1946, à l'hôpital militaire d'évacuation motorisé n° 415 de SAIGON-CHOLON.



Je ne saurais terminer cet hommage sans rapporter ici, celui qui lui rendait à titre posthume, ses compagnons d'armes par le biais de son ami le caporal-chef Paul HURST dans une lettre adressée à ses parents : « *Ayant assisté à la mort tragique de votre fils Marc et étant un de ses amis les plus intimes, je vous prie de recevoir mes sincères condoléances ainsi que celles de tous ses camarades de combat. Nous avons tous admiré son sang-froid et sa bravoure dans les moments les plus périlleux. Nous avons non seulement perdu un chef, mais aussi un de nos plus chers amis. C'est avec les plus grands soins que nous avons conduit votre fils regretté à sa dernière demeure et joignons nos prières aux vôtres pour que son âme repose*

Congrès de l'UNC des Landes le 25 octobre 2025 à BISCARROSSE

L'Union Nationale des Combattants des Landes a organisé son congrès annuel le samedi 25 octobre 2025 à BISCARROSSE. Regroupant environ 120 participants venus de toutes les associations locales du département, ce congrès a constitué le point d'orgue des actions conduites par notre association patriotique au cours de cette année 2025.



Comme vous avez pu vous en rendre compte notre département des Landes est très étendu et nos sections locales y sont largement dispersées. Certaines d'entre-elles se trouvent à plus de 100 Kms de Dax, ce qui complexifie d'autant plus notre choix que nos membres, qui sont vieillissants, ont de plus en plus de mal à se déplacer. Devons nous pour autant exclure ces municipalités, **certainement pas**, car il en va, de l'équité, comme de la cohésion au sein de notre fédération départementale. Cette année nous avons choisi la commune de **BISCARROSSE** pour l'organisation de notre congrès annuel et nous ne pouvons que nous réjouir de cette

décision. Aussi, dans son discours de remerciement Jacques PAQUEREAU, notre président départemental, s'est exprimé en ces termes :

« Un congrès quel qu'il soit ne peut être organisé sans l'aide précieuse de la municipalité qui nous reçoit. Aussi, j'adresserai tout d'abord un très grand merci à la ville de BISCARROSSE et à son Maire, Hélène LARREZET, qui ont permis que ce congrès annuel puisse se dérouler sous les meilleurs auspices. Comme vous avez pu le constater nos adhérents vieillissent et beaucoup d'entre eux éprouvent de grandes difficultés pour se déplacer. Aussi, la proximité des lieux que vous avez mis à notre disposition est, pour nos « anciens », un très grand avantage. De plus, dans le contexte de contraintes budgétaires que nous traversons, sachez, Madame le Maire, que j'ai particulièrement apprécié l'effort considérable que vous et votre municipalité avez consenti à l'égard de notre association patriotique mais surtout à l'égard du monde combattant. Dans une période où les valeurs fondamentales sont souvent battues en brèche, ou la culture de l'individualisme a pris le pas sur celle du collectif, il est heureux de constater que nous pouvons encore compter sur le soutien indéfectible des élus et des collectivités locales ».



S'adressant ensuite aux 120 congressistes, il a ensuite poursuivi : « Mes chers camarades, en votre qualité d'anciens combattants, vous êtes très attachés au respect des valeurs républicaines qui caractérisent notre démocratie. Pour elles, des milliers d'hommes et de femmes sont allés jusqu'au bout du sacrifice. Aussi, continuons à leur rendre hommage, c'est à la fois notre mission et notre devoir, car ils sont l'honneur de la France ».

POMPES FUNÈBRES PHILIPPE <i>Funérarium</i> POUILLON 05 58 98 38 78 POMAREZ 05 58 73 06 36	FLEURS MOD PHILIPPE <small>Toutes Compositions Florales - Tout événement Frais funéraires - Cadeaux - Souvenirs</small> ZA Anlous 40350 POUILLON 05 58 98 23 99
---	--

Garage ROUSSEAU Réparations toutes marques Carrosserie Ventes véhicules neufs & occasions 1758 route de Dax - 40350 POUILLON - 05 58 98 20 95 garagerousseau.pouillon@gmail.com	
---	--